

JANVIER 2013

BULLETIN N° 58



AGENDA

- **05 janvier** : 18h30 vœux de la municipalité, salle multifonction
- **Du 17 janvier au 16 février** : Recensement de la population
- **19 janvier** : De 9h00 à 13h00, collecte des restos du cœur au 7 rue de l'église
- **31 janvier** : 14h00 Marche CCAS

CONTES D'AUTOMNE : Les contes d'automne ont rencontré un vif succès, plus de cent quarante neuf personnes se sont déplacées pour écouter « Le blues de la grenouille » conté par François Vincent



Nous remercions les bénévoles de la bibliothèque, mesdames Leclère, Etienne et Brunel ainsi que la MDO de l'Oise, parrainées par le Conseil Général et la commune.

REPAS DES AÎNES

Environ 140 aînés ont participé au repas organisé par la commune et le CCAS, avec la participation musicale de Véronique et Patrick. Un moment de convivialité où chacun a pu passer un moment agréable. Le repas était organisé par AZ RECEPTION où nous avons pu apprécier la qualité des mets. Pour ceux qui n'ont pu participer à ce moment festif, un colis confectionné par notre épicier VIVECO, a été distribué par les élus et les bénévoles du comité des fêtes.

ZONE ORNITHOLOGIQUE : Le vendredi 7 décembre, la Communauté de Communes des Deux Vallées a fait l'acquisition des étangs sur le territoire de notre commune. Une acquisition qui devra amener un nouvel essor touristique du site par des aménagements adaptés. Les scolaires pourront visiter ce site avec un guide, leur expliquant les différents oiseaux migrateurs,

leurs nichées et les permanents. La pêche, la chasse ainsi que les baignades sont interdites. Les véhicules motorisés seront limités pour protéger l'environnement et les visiteurs de ce site naturel.

La traditionnelle cérémonie des
Vœux du Maire aura lieu
Le samedi 5 janvier 2013
à 18h30
Salle Multifonction
Vous êtes cordialement invités !

TRAVAUX

Cimetière : Le nouveau columbarium de 16 cases, a été installé.

COMMEMORATION AFN :



Ce samedi 8 décembre les anciens combattants ont commémoré dignement le 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Après les allocutions rendant hommage aux différentes victimes et le dépôt des gerbes, le président Alain Clermont invite les participants à suivre la fanfare de Bienville vers la salle multifonction où un vin d'honneur a été offert par les anciens combattants.

RESTOS DU COEUR



Cela fait vingt huit ans que les restos du cœur existent. Il y a vingt huit ans, Coluche nous interpellait pour aider les plus démunis et il ne pensait sans doute pas à ce moment-là que

les Restos du Cœur existeraient encore 28 ans plus tard.

Le CCAS organise 3 collectes au 7 rue de l'église

Les samedis 19 janvier – 16 février – 09 mars
Horaires de permanences : 9h00 à 13h00

Les collectes seront reversées aux restos du cœur de Longueil-Annel.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du jeudi 17 janvier au 16 février.

L'INSEE et votre commune organisent le recensement.

www.le-recensement-et-moi.fr

Mode d'emploi

1. Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ;
- le second, le **bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une **notice d'information** sur le recensement.

Jusqu'à quand pouvez-vous remettre vos questionnaires ?

Jusqu'au **samedi 16 février** dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel.

Noms des recenseurs : Madame Robert, Madame Pilot et Monsieur Dacquín. Ils seront munis d'une carte qu'ils devront vous présenter.

Merci de leur réserver un bon accueil.

NOEL AUX ECOLES

Le 21 décembre, le père Noël, accompagné des élus ont rendu visite à nos enfants aux écoles.

Une surprise les attendait, en effet ils ont pu voir le père Noël dans une calèche guidée par Philippe avec son fidèle Quelano. Après être passé devant les écoles et parcouru les rues du village, le père Noël s'est rendu à l'école maternelle où les enfants, les yeux pétillants l'attendaient avec impatience. Chaque enfant s'est vu remettre en main propre un petit cadeau par le père Noël.

Bien sûr, tous ont été bien sages.

Ensuite les élus ont servi des orangeades avec des pâtisseries et chacun(e) a reçu un paquet de bonbons.

Après ce moment émouvant le père Noël et les élus sont repartis vers l'école élémentaire retrouver d'autres émotions.

Noël des employés municipaux : Le soir, le père Noël a continué sa visite à la mairie pour rencontrer les enfants et les employés où chacun a reçu un cadeau de ses mains. L'amicale du personnel et la municipalité étaient heureuses de recevoir le père Noël. Après la distribution, nous nous sommes réunis autour du verre de l'amitié.

HIVER : En cette période hivernale, pensez à chausser votre voiture de pneu hiver et adoptez une conduite souple.

MARCHE DES ECOLES

Le 18 décembre, les enseignants ont organisé leur traditionnel marché de Noël. Les enfants ont chanté différents chants de Noël qui ont ému l'assemblée.

A cette occasion, le président de l'APE, a remis un chèque de 1 765€ à madame la directrice de l'école élémentaire et un chèque de 1 357€ au directeur de l'école maternelle. Cette contribution est le fruit de différentes manifestations organisées par l'association des parents d'élèves.

